



# LE PETIT Journal

SEPTEMBRE 2024

Saint-Michel-l'Observatoire/Lincel

Solidarité    Écoute [ Solutions locales ]

La commune de  
Saint-Michel-L'Observatoire  
s'engage pour votre santé

  **Mutuelle Communale  
pour tous !**

Accès aux soins 

**NOUVEAU :  
DES PERMANENCES  
DANS VOTRE COMMUNE**  
les jeudis 19 et 26  
septembre et 10 octobre  
2024 de 9h à 12h

Mairie de St-Michel-L'Observatoire

**Tarifs  
négociés  
en partenariat  
avec la MFAS**

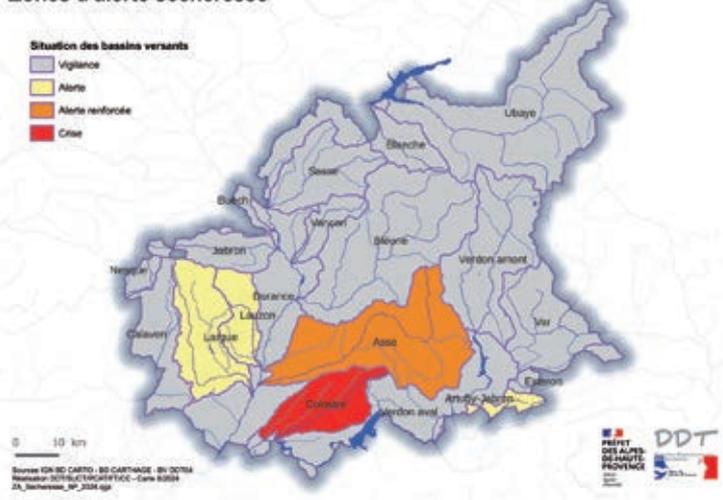
  
La santé c'est nous

**Votre agence de proximité**  
3 rue de la Reine Jeanne 04100 Manosque  
manosque@mfas.fr - 04 92 72 21 14

   
La santé c'est nous

**Barbara BONNANS**  
Conseillère Mutualiste  
Secteur Entreprise  
Tel 04 92 73 73 32  
Port 06 87 78 90 25

Zones d'alerte sécheresse



CRÈCHE/MAISON MÉDICALE

Après beaucoup de retard, la crèche ouvre enfin ses portes après 22 mois de travaux. C'est une belle réalisation qui apportera satisfaction aux nombreux parents qui en ont fait la demande. S'il reste encore quelques menus travaux concernant le fonctionnement, madame Sossi, la directrice et son équipe ont déployé beaucoup d'énergie depuis le 19 août afin que les « tous petits » soient accueillis dans les meilleures conditions.

La maison médicale avec un espace kinésithérapie/remise en forme, un local orthophoniste et également un cabinet de psychologie est prêt pour vous recevoir.

Lors de l'inauguration (date à définir), une journée « portes ouvertes » sera organisée pour les Saint Michelois/Lincelois qui pourront découvrir ce bâtiment d'exception.

**Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse**  
**ALERTE RENFORCÉE**

**Gestes Eco-citoyens**

- INTERDICTION de laver les véhicules** dans les stations-service, espaces clos ou autres lieux de lavage de véhicules.
- INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques et privées en circuit ouvert**.
- INTERDICTION** des jeux d'eau sauf si l'eau est recyclée ou en cas d'activation du plan canicule.
- INTERDICTION d'arroser les espaces verts et jardins privés** dans les zones de vigilance renforcée.
- INTERDICTION d'arroser les jardins professionnels** entre 0h et 23h.
- INTERDICTION d'arroser les pelouses et espaces verts**.
- INTERDICTION d'arroser les golfes à l'exception des « greens et obstacles (résolution 606)**.
- INTERDICTION d'arroser les terrains de sport** entre 0h et 23h.
- INTERDICTION de remplir les piscines privées** dans les zones de vigilance renforcée.
- INTERDICTION de laver les voitures, terrasses et façades** sauf si le produit est recyclé ou en cas d'activation du plan canicule.

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'Etat des Alpes-de-Haute-Provence : [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Site Vigieau du ministère de la Transition Écologique : <https://vigieau.gouv.fr/>



**Recommandations à respecter en période de sécheresse**  
**VIGILANCE**

**Gestes Eco-citoyens**

Premier stade de sécheresse, la vigilance vise à promouvoir l'adoption des éco-gestes :

**À la maison :**

- En évitant de laisser couler l'eau du robinet, j'économise 10L d'eau par minute en moyenne !
- En prenant des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains, j'économise 100L d'eau à chaque fois !
- En optimisant l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein, je diminue le nombre de cycles de lavage.
- En installant des mousseurs d'eau sur mes robinets, je réduis de 50% la consommation d'eau de mon robinet.
- En installant une douchette économe dans la salle de bain, je réduis de 70% la consommation d'eau lors de la douche.
- En identifiant et réparant les fuites, j'économise jusqu'à 100L d'eau par jour. Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté c'est qu'il y a une fuite.

**À l'extérieur :**

- En limitant les arrosages tout en évitant d'arroser en pleine journée, je limite l'évaporation et j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.
- En choisissant des plantes qui résistent mieux à la sécheresse, comme la lavande, le romarin ou les plantes grasses, j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.
- En déposant de la paille au pied des plantes pour conserver l'humidité, j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.
- En installant un arrosage au goutte à goutte, j'arrose mes plantes en utilisant deux fois moins d'eau.
- En installant un récupérateur d'eau de pluie, j'arrose mon jardin en évitant au maximum d'ouvrir le robinet.
- En évitant de laver sa voiture, j'économise l'eau. Chaque lavage à domicile consomme 200 à 400L d'eau.

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'Etat des Alpes-de-Haute-Provence : [www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Site Vigieau du ministère de la Transition Écologique : <https://vigieau.gouv.fr/>



## **IMMEUBLE BLANC**

Après 16 mois de travaux de rénovation, la maison Blanc est prête à ouvrir ses portes. Des entreprises très professionnelles, un suivi des travaux efficace pour traiter un dossier d'importance pour notre commune, les premiers locataires vont (enfin) bénéficier de trois logements sociaux de qualité. Un peu de patience pour les locaux commerciaux qui doivent faire leurs aménagements intérieurs puisque les deux espaces sont livrés bruts comme le prévoit le marché initial.

Un réseau électrique à renforcer pour les commerces (travaux à l'automne), des câbles Enedis à enterrer (date non précisée à ce jour), la place du Serre sera dotée d'une belle réalisation avant de subir « un lifting » complet en désimperméabilisant l'espace d'ici 2026.



## **PARKING DU BARRI**

Un sujet complexe afin d'offrir plus de places de stationnement dans le centre village. Le projet datant de 2017 n'avait pas vu son aboutissement, la commission « aménagement des villages » a pris le sujet à bras le corps afin de ne pas perdre les subventions d'état (DETR).

25 places seront désormais disponibles (au lieu des 13 précédentes). Les murs de soutènement réalisés, le terrassement terminé, la dernière étape était réservée à la sécurité, c'est ainsi qu'une rambarde de sécurité a été installée, des panneaux de clôture mis en place. Quant aux plantations diverses ce sera chose faite dans les mois qui viennent. Encore une réalisation qui devrait être très appréciée dans cette partie du village.



Il sera procédé à une enquête publique unique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) et sur le projet de règlement local de publicité (RLP) de notre commune, du lundi 2 septembre 2024 à 13 h 30 au vendredi 4 octobre 2024 inclus à 17 h, soit pendant 33 jours consécutifs.

Les pièces des dossiers et le registre d'enquête unique (PLU et RLP) à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie et pendant la durée de l'enquête du 2/09/2024 au 4/10/2024 inclus :

- les lundis, mardis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- mercredi 4 septembre 2024 de 14 h à 17 h, en mairie de Saint-Michel-l'Observatoire,  
- vendredi 13 septembre 2024 de 9 h à 12 h en mairie annexe de Lincel,  
- samedi 21 septembre 2024 de 9 h à 12 h, en mairie de Saint-Michel-l'Observatoire,  
- vendredi 4 octobre 2024 de 14 h à 17 h, en mairie de Saint-Michel-l'Observatoire.

Le retour sur les bancs de l'école est toujours un moment particulier. Le centre village est plus animé, la rue des Remparts sera le lieu privilégié des enfants avec la crèche (dont le nom sera dévoilé prochainement) et l'école de « la Grande Ourse ».

Du neuf à la cantine avec un nouveau prestataire qui sera l'entreprise ARS située à Mane. Entreprise choisie pour sa proximité, et son investissement avec les producteurs locaux.

Une nouvelle consultation ayant eu lieu avant l'été, « Alpha Repas Service » assurera les quelques 15000 repas annuels avec une fréquentation moyenne journalière de 100 enfants par service.

### POTEAU SUR CAMION... LES RÉSEAUX EN SOUFFRANCE !!!

Le mois d'août réserve son lot de surprises avec des incidents qui parfois ont des conséquences fâcheuses.

Les 14/08 et 19/08 des câbles très basse tension (fibre, télécom et réseaux divers) ont été accrochés privant les quartiers « Sainte-Anne/Plein Soleil et Pourra, La Marcelline, Saint-Jean et Pigeonnier », soit environ une centaine de personnes, des services téléphone, internet etc. Sachez que votre mairie a pris les dispositions nécessaires auprès des services concernés (fibre et orange) dans la foulée.

Les délais d'intervention et les dates annoncées pour le rétablissement que nous ne maîtrisons pas sont trop longs et fastidieux, malgré la perspicacité de vos élus. À la lecture de ce journal, nous espérons (quand même) que tout soit rentré dans l'ordre.



**Octobre Rose**  
2024

**DIMANCHE**  
**6 OCTOBRE**

**DE 9H À 13H**

**9h** Départ Rando de 5km  
Contre le cancer du sein

**11h30**  
Défilé de mode et  
tombola

**12h45**  
Verre de l'amitié

**SAINT-MICHEL**  
**L'OBSERVATOIRE - LINCEL**

SCANNEZ MOI